

CODEV du PETR Causses et Cévennes

Jeudi 17 février 2022 – Saint André de Majencoules

Compte-rendu et synthèse des débats

Ordre du jour

- SCoT
- Présentation de la synthèse du rapport d'activité 2021 du PETR Causses & Cévennes
- Questions diverses

Elus du PETR Causses et Cévennes

- Sylvie Pavlista, présidente du PETR Causses & Cévennes
- Emmanuel Grieu, vice-président du PETR référent auprès du Conseil de Développement
- Henri de Latour, vice-président du PETR référent auprès du Conseil de Développement
- Daniel Zeberko, vice-président du PETR référent sur le SCoT

Régis Valgalier, vice-président du PETR référent sur le SCoT, était excusé.

Services du PETR Causses et Cévennes

- Matthieu Eybalin, coordinateur du PETR
- Anaïs Grasset, chargée de mission Transition écologique au PETR

Membres du Conseil de développement

- 10 participants
- cf en annexe la fiche de présence

Sylvie Pavlista introduit la plénière en remerciant les participants pour leur présence.

Daniel Zeberko poursuit en rappelant les objectifs de la démarche d'élaboration du SCoT.

SCoT

En préambule, les participants visionnent trois vidéos de moins de deux minutes rappelant ce qu'est l'aménagement du territoire, le rôle du SCoT dans l'aménagement du territoire et comment construire un projet de territoire dans son SCoT : <https://www.sioca.fr/lamenagement-du-territoire-et-le-role-du-scot-explication-en-video/> .

Jean-Louis Fulcrand souligne que les vidéos n'évoquent pas les cartes communales et le RNU.

- **Point d'avancement de la démarche, éléments de méthodes**

Matthieu Eybalin rappelle quelques éléments de cadrage concernant l'élaboration d'un SCoT et les documents constitutifs et fait un point d'avancement de la démarche.

Les contributions du Conseil de développement ou de ses membres sur l'Etat initial de l'environnement (EIE) et la présentation de la note d'enjeux sont évoquées.

Boris Aubligine remercie le PETR et l'A'U pour la prise en compte des contributions du Codev.

Jean-Louis Fulcrand remercie Boris Aubligine pour son travail de synthèse ainsi que les autres membres du Codev pour leur implication. Il rappelle toutefois que la demande initiale portait sur la rédaction d'un document plus synthétique et que le document rendu a anticipé les prochaines phases du SCoT. Il ajoute que des précisions devraient être apportées à l'EIE sur certains points tels que la loi Montagne.

Boris Aubligine précise que le document final comprend une synthèse des enjeux relevés par les membres de la commission SCoT du Codev ainsi que les apports intervenus après relecture des membres du Codev. Il rappelle aussi que le faible temps imparti pour produire le document a impliqué de travailler dans l'urgence. Boris Aubligine s'excuse auprès des membres du Codev si cette contribution ne reflète pas suffisamment leurs retours. Se félicitant du retour de la part du PETR et de l'A'U, il insiste enfin sur l'essentiel à ses yeux : disposer d'un temps de dialogue, ce qui a été le cas.

Jean-Louis Fulcrand rappelle la possibilité d'ouverture vers des études ponctuelles dans le cadre de l'élaboration d'un SCoT. Il propose notamment de demander à l'A'U d'intégrer une étude complémentaire pour permettre l'urbanisation hors centralité. De plus, il n'a pas décelé d'approche constructive ou adaptée aux spécificités du territoire dans le Porter à connaissance de l'Etat. Il insiste sur l'importance d'entamer une réflexion sur le sujet dès le début de la démarche du SCoT. Daniel Zeberko précise que les élus en sont conscients et n'hésitent pas à mettre en exergue les spécificités du territoire lors des échanges avec les services de l'Etat et les autres SCoT du département. Le projet d'adhésion du PETR à la Fédération nationale des SCoT va aussi dans ce sens. Emmanuel Grieu ajoute que les « études de continuité » sont payantes et qu'elles sont prises en compte dans le cadre du PLUi pour la CC du Pays Viganais. Daniel Zeberko invite à bien distinguer la phase de diagnostic de la phase politique du SCoT, phase qui portera davantage sur ces questions.

La discussion s'oriente ensuite sur le porter à connaissance sur le risque incendie notifié par l'Etat en octobre dernier et, plus largement, sur la prise en compte des spécificités du territoire. Notamment, Denis Fréhel cite l'exemple d'un projet sur la commune de Soudorgues dont le permis de construire a été refusé à cause de l'aléa feu de forêt sur un terrain pourtant constructible. Sylvie Pavlista précise

que l'Etat a été alerté à maintes reprises sur ce porter à connaissance et qu'une réunion à échelle du PETR aura lieu en sous-préfecture fin février.

Boris Aubligine précise que le porter à connaissance de l'Etat a pris en compte certaines remarques évoquées lors de la présentation de la note d'enjeux, ce qui démontre une ouverture et une écoute de certains acteurs institutionnels.

Les participants s'accordent sur la nécessité de faire valoir les spécificités du territoire tout au long de la démarche d'élaboration du SCoT. La production et le partage de connaissance sur les contextes locaux pourra être un levier dans les discussions avec les partenaires de la démarche. Le Codev pourra avoir un rôle important de ce point de vue.

Emmanuel Grieu et Matthieu Eybalin invitent ensuite le Codev à s'attacher à la formalisation des échanges tant internes au Codev qu'avec les élus et les services du PETR. Il est rappelé qu'une contribution de l'ensemble du Codev doit être collégiale, partagée par l'ensemble de ses membres. Les commissions / groupes de travail ont toute légitimité pour produire des contributions sur leurs thématiques. Emmanuel Grieu insiste sur la nécessité, pour le Codev, de s'organiser en interne et de définir une méthodologie lui permettant d'émettre des contributions partagées par chacun(e).

- **Outils**

Les membres de la commission Participation citoyenne & Communication ont débuté une réflexion avec des élus et les services du PETR sur l'élaboration d'outils permettant de favoriser la participation citoyenne dans l'élaboration du SCoT.

Un support de communication en format « 4 pages » est en cours d'élaboration par l'A'U. L'objectif est de le diffuser le plus largement possible en fonction des moyens disponibles.

Par ailleurs, deux réunions se sont tenues au sujet de l'outil cartographique GAIAMUNDI, développé par la Ville de Lyon. Or, l'Agence d'urbanisme dispose d'un outil similaire CART'A'U (<https://observatoire.audrna.com/#c=home>) qui présente l'avantage de proposer des données à l'échelle communale et non à l'échelle du canton comme GAIAMUNDI. Des formations seront proposées par l'A'U dans le courant de l'année. Des représentants du Codev pourront y participer. Le Codev est invité à étudier l'outil CART'A'U. Suite à des questions portant sur les compatibilités de CART'A'U avec d'autres outils existants ou sur la propriété des données générées, Matthieu Eybalin précise que des échanges avec les administrateurs de CART'A'U pourront être organisés le moment venu. Enfin, en réponse à Boris Aubligine et William Oswald qui s'interrogeaient sur l'intérêt d'un tel outil pour favoriser les collaborations entre SCoT et PLUi, Emmanuel Grieu confirme qu'il pourrait aussi aider à créer du lien entre les Codev du PETR et de la CC du Pays Viganais.

Rapports d'activité 2021

Matthieu Eybalin présente une synthèse de rapport de l'activité du PETR Causses & Cévennes en 2021 ainsi que les perspectives pour 2022. La présentation est jointe au présent compte-rendu.

En application de l'article L. 5741-1 IV du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à l'article 9 – Le Conseil Syndical et l'article 13 – Le Conseil de développement des statuts du PETR, il est prévu que le rapport annuel d'activité établi par le Conseil de développement

fasse l'objet d'un débat au Conseil syndical du PETR Causses & Cévennes. Il est proposé de le prévoir lors du conseil syndical du 22 mars 2022, conseil au cours duquel le budget 2022 du PETR sera voté. Ce conseil se tiendra le 22 mars 2022 à 18h à Saint-André-de-Majencoules.

Questions diverses

- **Comité de pilotage du CRTE**

Le comité de pilotage du Contrat de Relance et de Transition Ecologique se tiendra le 31 mars 2022 à 14h à Pompignan. Les instances participatives du territoire, en l'occurrence le Conseil de développement du PETR, disposent d'un siège. Les membres du Codev sont invités à faire connaître à Anaïs Grasset leur représentant pour ce comité de pilotage.

- **Présentation de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes**

Lors du Conseil syndical du 22 mars, un représentant de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, gestionnaire du bien UNESCO des Causses et Cévennes, présentera la structure, ses missions et son actualité.

Un autre temps d'échange sera bientôt organisé entre l'Entente et le PETR autour du mémoire réalisé par Léa Mansion dans le cadre d'un stage de M1 à l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes intitulé « Renforcement des extrêmes climatiques : Quels enseignements et perspectives pour les terrasses du site Causses et Cévennes inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité ? ».

- **Groupe de travail sur l'eau**

Henri De Latour rappelle qu'un groupe de travail autour de l'eau s'est constitué et que deux réunions se sont déjà tenues en présence de membres du Codev. La dernière a rassemblé les EPTB de l'Hérault et des Gardons, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Tarn Amont et le BRGM.

Denis Fréhel rappelle l'existence de l'étude HydroPop de l'EPTB des Gardons.

- **Communication**

Des profils du PETR Causses & Cévennes ont été créés sur :

- LinkedIn

<https://www.linkedin.com/company/petr-causses-et-c%C3%A9vennes>

- Facebook

https://www.facebook.com/PETR-Causses-C%C3%A9vennes-101050095860164/?ref=page_internal

Le Codev se montre très intéressé pour créer de l'événementiel autour des thématiques traitées par le PETR en vue de favoriser la mise en réseaux des initiatives et des porteurs de projets, de créer du lien avec la recherche et/ou de produire et diffuser des connaissances liées aux contextes locaux. Boris Aubligine souligne l'intérêt de réaliser des événements de type table ronde / conférences qu'il propose d'enregistrer pour les mettre ensuite à disposition du grand public sous forme de podcast.

ANNEXE

Feuille de présence



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Feuille de présence

Réunion du 17 février 2022

PRÉNOM	NOM	RESIDENCE	PRESENT / EXCUSE
Martine	PIALOT	Val d'Aigoual	
Jacques	REYMONDON	Val d'Aigoual	
Laurent	GOUARDES	Saint Bresson	JK
Muriel	ABERLENC	Alzon	
Maryline	BERTRAND	Val d'Aigoual	
Daniel	MARTINEZ	Trèves	Excuse
René	RUER	Bréau-Mars	
François	PELON	Aulas	
Eric	POUJADE	Le Vigan	
Eric	IMBERT	Arrigas	Excuse
Elsa	LEWIN	Le Vigan	Excuse
William	OSWALD	Alzon	JK
Philippe	BOULET	Le Vigan	
Boris	AUBLIGINE	Le Vigan	
Michel	LANGLOIS	Val d'Aigoual	Kaylor
Philippe	RAVIER	Saint Bresson	JK
Théo	de CAZENOVE	Lasalle	SB
Louis	WILD	Avèze	
Karen	BROKKE	Arphy	
Denis	BERTAUX	Aumessas	
Christian	PUSINERI	Bréau-Mars	JK
Françine	ARBUS	Mandagout	
Denis	FREHEL	Val d'Aigoual	X
Jean-Pierre	RIVE	Val d'Aigoual	
Sébastien	PICHOT	Le Vigan	SB
Nicolas	GUERINEAU	Le Vigan	
Rébiai	GUIASSA	Saumene	
Benjamin	CAMBRONNE	Le Vigan	
Jean-Louis	FULCRAND	Les Plantiers	JK